

La « Paix Sociale » de la Direction est inacceptable !

Le 24 novembre 2005 nous avons annoncé à la Direction que le service Expédition était prêt à suspendre son mouvement jusqu'à la vente du journal, en contrepartie de :

1. L'application au 1^{er} novembre 2005 (paie du 10 décembre) de la grille de salaires de fin de modernisation.
2. Concernant la prévoyance tranche A, tranche B et retraite tranche B, l'avancement du calendrier de la répartition employeur/salariés d'un an (démarrage en janvier 2006 au lieu de janvier 2007 – fin en janvier 2008 au lieu de janvier 2009).
3. L'étalement des jours de grève sur 3 mois à compter de la paie de décembre (payée le 10 janvier).

M. Guilbert a accepté ces trois points. Néanmoins en échange il a exigé l'abandon définitif de la revendication salariale, pour évoluer ensuite vers une exigence de « paix sociale » pendant au moins trois mois et ceci dans tous les services de PSE.

Aucun syndicat n'a signé cet accord bien que certains aient déclaré le trouver « acceptable » !

Pourquoi la Filpac-CGT n'a pas signé ?

Par le passé nous avons signé des accords de « Paix Sociale ». Cependant le procédé pour arriver à un tel engagement a toujours été de régler préalablement tout ce qui pose problème pour ensuite, et uniquement lorsque tout est bien ficelé, signer la paix sociale pendant une période plus ou moins longue.

La réalité aujourd'hui dans notre entreprise est bien différente. La Direction, par divers subterfuges, a bloqué depuis des mois toute négociation pour dérouler son projet sans s'encombrer de l'avis des salariés.

Pour rappel :

- ⇒ Dénonciation unilatérale et complètement illégale concernant la composition de délégations syndicales,
- ⇒ Suspensions des réunions car la sécurité des élus « était menacée par la CGT »,
- ⇒ Refus de tenir les réunions si les syndicats n'acceptent pas le diktat de la Direction

A chaque fois le report des réunions paritaires a provoqué leur télescopage dans le temps...

A plusieurs reprises, M. Fanneau nous a « menacé » de faire appel aux tribunaux pour trancher sur le problème. Nous sommes demandeurs car nous sommes sûrs d'être dans notre bon droit.

Cependant rien n'est fait et en attendant il n'y a pas de réunion paritaire ni de discussion sérieuse !

Comment pourrions-nous dans de telles conditions accepter une « Paix Sociale » ?

Quel avenir pour la Mise en page ? Comment et dans quelles conditions se fera la fusion de la Compogravure ? Qui fera quoi lors de la mise en route des nouvelles rotatives, salle d'expédition et CTP ? Comment seront partagées les tâches et responsabilités entre les services Rotatives, Maintenance, Entretien Général et Nettoyage ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, restent aujourd'hui sans réponse.

Nous avons fait remarquer à la Direction qu'en réalité son exigence ne concernait pas une paix sociale, mais qu'il s'agissait de couler une chape de plomb sur les aspirations des salariés.

Pour négocier une vraie paix sociale, nous avons proposé à la Direction de :

1. Remettre à plus tard sa demande de réduire les délégations syndicales car il n'y a aucune urgence.
2. D'organiser rapidement des réunions « marathons » pour régler les problèmes par des accords...

Ensuite, nous pourrions envisager de signer la paix sociale.

LA DIRECTION A REFUSÉ NOTRE PROPOSITION !

En refusant, elle a laissée passer une bonne occasion d'apaiser le climat social jusqu'à la vente du Journal.

Drôle d'attitude pour ceux qui annoncent partout vouloir « calmer le jeu » pour ne pas faire fuir les éventuels acheteurs...